

Exploitation de la Caverne. Abri de Lafaye à Bruniquel.

La partie de terrain que recouvre l'excavation de la montagne, n'a dans sa plus grande largeur que 4^m.50 et environ 20 à 25^m de longueur. Il paraît qu'autrefois la roche s'avanceit davantage, mais qu'elle s'est bien retreécie par la décomposition du calcaire dont elle est formée. Dans la partie orientale de cet abri, on voit un bloc énorme récemment éboulé, qui couvre plusieurs mètres carrés du gisement. J'ai commencé l'exploitation à 7 ou 8^m à l'Est de ce bloc, j'y ai rencontré une couche noirâtre ~~ossifère~~, qui malheureusement avait été remuée. Cependant quelques mètres plus loin en arrivant vers le roc éboulé, j'ai reconnu qu'elle était intacte, qu'elle avait une épaisseur de 40 à 60^{cm}, et qu'elle s'enfonçait sensiblement à mesure qu'on avançait vers l'Ouest. Elle est assez compacte, très-noire à quelques endroits; composée d'un grand nombre de fragments de roches et de cailloux brisés, mêlés à un peu de limon. Elle renferme beaucoup d'ossements canines en long, et brisés très menues; beaucoup de débris de Silex taillés, des pointes en bois de Cerf, des machoires de Renne, &c. Elle est surmontée d'une couche de limon, dont je n'ai pu reconnaître l'épaisseur, la surface ayant été remuée. En avançant vers l'Ouest on trouve que l'épaisseur de la couche ossifère augmente en continuant de s'incliner. La surface, derrière le roc éboulé, se trouve à 0^m.60^c au dessous du chemin vicinal. La surface du limon qui la surmonte conservant la position horizontale. Son épaisseur augmente proportionnellement. C'est dans cette partie que la couche noire a la plus grande largeur; je l'ai exploitée à la distance de 9^m de la montagne. Dans cette mesure sont compris 3^m que j'ai pris sur le chemin. Je ne suis pas arrivé à sa limite, mais son épaisseur et les produits ayant considérablement diminué, je pense qu'elle ne s'étend

quière plus loin. Je n'ai que m'en assurer, étant arrêté par le chemin
de fer. J'ai comme à l'abri du roc de Plantade, il y avait dans la
partie Ouest, qui est la plus basse de la route, une petite construction
qui m'a paru fort ancienne et que j'ai fait démolir. On avait jugé le
terrain assez solide pour construire presque sans fondements et l'on a dû
se servir du terrain ossifère pour la construction, car nous avons trouvé
dans les intervalles des millions de ce mur, des silex taillés et des ossements;
Entre autres les débris d'une corne d'Auroch. Cette circonstance indique qu'il
a dû y avoir, à la surface de ce terrain une couche ossifère noire, qui
aura été anciennement détruite; peut-être à l'époque de cette construction.
C'est en piochant sur l'emplacement de ce mur qui avait un mètre d'épaisseur,
qu'on a découvert à 0^m 45^c de profondeur dans le limon non remué,
une tête humaine ^{dont les mâchoires se détachèrent.} qui fut immédiatement levée. Un autre coup de
pioche donné à côté, amena une mâchoire d'enfant. Le terrain fut examiné
avec les plus grandes précautions et nous reconnûmes que le crâne était
accompagné du reste du squelette. Les côtes, et les os du bassin et les fémurs
étaient parfaitement en place; les jambes étaient raménées vers la tête;
dans cette position disloquée les pieds se trouvaient à côté de la tête; la
face était tournée vers le ciel en inclinant un peu à gauche; la tête
était au Nord-Ouest et le tronc au Sud-Est; Le corps suivait ainsi la
direction de la base de la montagne, je résolus de le faire lever par gros
blous afin de laisser autant que possible les ossements dans leur gangue.
À cet effet je fis déblayer le côté gauche du squelette; quelques coups de
pioche donnés en dessous, il fut soulevé. Mais le bloc ayant été pris trop
grand se brisa et porta quelque préjudice à l'entière conservation du squelette.
La mâchoire de l'enfant avait été levée à environ 0^m 20^c, à droite de la
première tête; l'examen du terrain me fit découvrir le crâne ^{de cet enfant} qui était d'une
fragilité extrême et se brisait au moindre atouchement; Cependant une
partie a pu être conservée sur la gangue. Un petit bloc de terrain me
montra quelques côtes, mais le reste du squelette n'a pu être reconnu. Le
limon qui environnait ces squelettes fut examiné avec soin et passé au
crible. Tout ce qu'il renfermait fut mis de côté, j'ai remarqué d'abord un
bloc d'un calcaire gris, d'une forme cubique très irrégulière, qui se
trouvait placé au dessous de la tête à 10 ou 15^c plus bas qu'elle. Les

base d'un petit bois de Renne était à côté du crâne. Parmi les ossements humains nous avons trouvé une partie de la mâchoire supérieure d'une jeune Lougueton, plusieurs fragments de mâchoire de Renne, une dent molaire de Cheval, quelques ossements brisés en long, des rognons et des débris de Silex bruts et quelques Silex taillés. Ce que le crible a fait découvrir de plus remarquables, c'est deux incisives humaines trouvées dans la même pellette de limon. Elles paraissent appartenir à un individu adulte, et ne sont pas usées comme celles du squelette; Le crible a procuré aussi un petit poinçon et un fragment de corne travaillée.

J'ai relevé avec exactitude la coupe du terrain où étaient les ossements humains, j'ai été frappé de trouver dans le milieu des 0^m 45^c de limon qui les recouvrent, une couche très-noire renfermant des cendres et du charbon, ayant 0^m 4^c d'épaisseur et une grande étendue. La partie du limon qui surmonte cette couche renferme aussi quelques petites veines charbonneuses. Ces lieux ont donc été habités postérieurement à l'enfouissement du squelette.

Le limon entre le squelette et la couche noire ossifère présente encore une épaisseur de 0^m 90^c et se divise en quatre couches bien distinctes, qui sont également entrecoupées de veines charbonneuses; ce qui établit l'identité de constitution avec le limon supérieur. Enfin la couche noire ossifère présente à cette place une épaisseur de 30 à 40^c et est entrecoupée elle-même de veines charbonneuses.

L'Exploitation de ce gisement s'est continuée en avançant toujours vers le Nord-ouest; le limon et la couche noire étaient devenus peu productifs. Les ouvriers avaient négligé d'examiner une fissure du limon qu'un trinitement calcaire avait retenu contre le roc.

Dirigeant ne rien laisser examiner, j'ordonnai qu'on abattit cette stalagmite. Au premier coup de pioche une tête humaine fut découverte et recueillie parfaitement intacte; elle touchait à la montagne et occupait une petite excavation de la roche. La face était tournée vers le ciel et inclinait un peu en avant. Dans les débris éparpillés autour de la tête a été trouvé un fragment de poterie d'environ 10^c sur 8^c, légèrement concave, d'une pâte noirâtre et grossière. Cette circonstance est d'autant plus remarquable que c'est le seul fragment

de provenance d'une ancienneté authentique que j'ai rencontrée dans le cours de mon exploitation. Dans les mêmes débris il a été recueilli quelques ossements d'animaux; quelques silex et un grison grossièrement taillé. Le crible ne fait découvrir dans cette partie de la Stalagmite, rien d'important. Le crâne est dépourvu de sa mâchoire inférieure et la mâchoire supérieure n'a pas toutes ses dents. C'est une tête de vieillard qui en avait déjà perdu ^{plusieurs} de son vivant. Le reste du crâne est d'une conservation parfaite. Je me suis assuré que le premier squelette et cette tête étaient à peu près au même niveau.

Le squelette appartient à un homme, ou plutôt une femme d'environ 24 ans. La petite mâchoire qui était à côté, est celle d'un enfant de 7 à 8 ans.

Montauban le 15 janvier 1866

J^e Brun